
ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 24.045

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 mars 2024

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 mars 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Charles BONNAVITA, M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Nadine DAVID
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Charles BONNAVITA
M. Yannick PAVON représenté par Mme Dominique BERGEROT
Mme Marie-Pierre QUENTIN représentée par M. Gérard FILOCHE
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

M. Bruno JARROIR a été élu secrétaire de séance.

OBJET : OUVERTURE DE CRÉDITS POUR L'EXERCICE 2024 - MODIFICATION
(SECTION INVESTISSEMENT)

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

Par délibération en date du 29 janvier 2024, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir par anticipation des crédits d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2023.

Il était indiqué qu'il était possible d'ouvrir des crédits pour l'exercice 2024 à hauteur de 25 % de 12 800 759,70 € soit 3 200 439,93 €.

Par courrier en date du 27 février 2024, Monsieur le Préfet dans le cadre de l'exercice du contrôle de légalité, a demandé à la Ville de délibérer à nouveau pour modifier les crédits ouverts.

Il est donc proposé de rectifier l'ouverture de crédit prévu par la délibération du 29 janvier 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la lettre d'observation de Monsieur Le Préfet en date du 27 février 2024 concernant la délibération 24.021 du 29 janvier 2024,
- Vu l'avis de la commission des finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de rectifier les ouvertures de crédits d'investissement suivants, au titre de l'exercice 2024, dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2023 :

Pour mémoire, les crédits ouverts en 2023 s'élevaient 29 068 698.09 € auxquels il convient de retirer le report d'un montant de 14 790 173.66 € ainsi que le montant d'un emprunt de 3 700 000,00 €, il est donc possible d'ouvrir des crédits 2024 à hauteur de 25% de 10 578 524.43 €, soit 2 644 631.10 €

Les crédits seront ouverts sur les comptes suivants :

BUDGET PRINCIPAL				DEPENSES
<u>OPERATIONS REELLES</u>				
2100	01	165	Dépôts et cautionnements Remboursés	600,00 €
9800	855	2031	Frais d'études aérodrome	2 676,00 €
9210	633	2315	Etudes Front de Mer	15 852.50 €
7110	213	2188	Immobilisation écoles	495,90 €
9099	020	2188	Immobilisation CTM	3 600,00 €
7210	281	2188	Matériel pour les cantines	1 666,92 €

MISE EN LIGNE LE 09-04-2024

9100	414	2313	Construction ex-locaux Jules Ferry	200 000,00 €
9100	632	2313	Construction marchés	1 650 000,00 €
9100	4221	2313	Construction Crèche	1 260,00 €
9210	845	2315	Revêtements Chaussées	75 000,00 €
9210	845	2315	Maréchal Leclerc	200 000,00 €
9220	512	2315	Eclairage Public Bd Briand	100 000,00 €
9250	847	2315	Galleries Botton	25 000,00 €
9210	845	2315	Bd Franck Lamy	195 000,00 €
Total Opérations réelles				2 471 151,32 €
<u>OPERATIONS D'ORDRE 041</u>				
2100	020	2313	Constructions	507 336,40 €
Total Opérations d'ordre				507 336,40 €

Le total des ouvertures en opérations réelles s'élève à **2 471 151.32 €** et est inférieur au plafond autorisé de **2 644 631.10 €**.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de valider la proposition de Monsieur Le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENCO

Le secrétaire de séance,



Bruno JARROIR

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 09 avril 2024